MLAMGES

SCIENTIFIQUES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES.

Not. 10.

CEGERAL OF SERVICES

No. 70

Bangeran

:SUR

OHRESPEANISME.

PREUVES DE SA VÉRITÉ.

-- £ --MORALE. Suite. XXIV.

Les hommes qui prétendent que le Christianisme est injuste, tyrannique, se plaisent à citer l'éternité des peines. C'est en effet le dogme qui soumet ile plus difficilement notre raison: comment le concilier avec la bonté et la clémence de Dieu, ou seulement avec sa justice envers de faibles créatures qu'il a tirées du néant?

Ce dogne est dans les saintes Ecritures, l'Eglise le proclame; j'ajoute surabondamment que toutes les communions chrétiennes le reconnaissent ; les opinions contraires sont individuelles, par consequent sans importance.

Mais, est-il ce tain que la raison ne puisse apercevoir aucun moyen de sconcilier l'éternité des peines avec la justice divine; Si tous ceux qui n'obtiendront pas la gloire éternelle doivent être pour jamais livrés à d'horribles supplices, on peut penser que la condamnation ne frappera qu'un petit nombre d'hommes (1); il est permis de l'espérer sous l'empire d'une religion qui ne connaît de crime irrémissible que l'impénitence finale, que le refus de croire, dans le moment suprême, à la miséricorde céleste.

Une explication est sévère pour un grand nombre d'hommes; je la crois rependant plus vraie, plus conforme à l'équité du juge infaillible, prelat véné rable: "Qu'est-ce que le Ciel ? C'est le lieu des récompenses et de la félicité.

Qu'est-ce que l'enfer ? C'est le lieu des privations et des peines. Mais dans d'enser ainsi que dans le Ciel, il est diverses demeures; pour les uns, les châ dinents sont divers selon les fautes ; comme, pour les autres, les récompense varient selon le degré de mérite et de vertu."

Hommes disticles à convaincre, même de la justice du Tout-Puis sant, n'est-il pas écrit : " Dieu rendra à chacun selon ses œuvres ? " XXV

Plusieurs théologiens ont poussé trap loin les conséquences de la maxime hors de l'Eglise point de salut ; et les détracteurs du Catholicisme proclament faussement qu'il voue aux seux éternels tous les chrétiens séparés de son sein, et même tout homme à qui n'est point parvenu l'Evangile.

Les autorités irrécusables ne manquent point pour éclaireir ce sujet. Ecoutons l'austère Bourdaloue, dans un sermon sur la Passion : Il faut, chrétiens, dit-il, et cette pensée n'est pas de moi, mais de saint Jérôme, il faut bien dans nos esprits établir une vérité, à qui peut-être nous n'avons jamais fait la réflexion nécessaire, que, dans le jugement de Dieu, il y aura une différence infinie entre un payen qui n'aura pas connu la loi chrétienne, et un chrétien qui, l'ayant connue, y aura intérieurement renoncé; et que Dieu, suivant les ordres mêmes de la justice, traitera bien autrement l'un que l'autre. On soit assez qu'un payen à qui la loi de Jesus-Christ n'aura pas été annoncée, ne sera pas jugé par cette loi; et que Dicu, tont absolu qu'il est, gardera avec lui cette équité naturelle de ne pas le condamner pour une loi qu'il ne lui aura pas fait connaître. C'est ce que saini Paul enseigne en termes formels: "Qui sine lege peccaverunt, sine lege peribunt:"

Fénélon s'exprime dans le même sens : " Saint Augustin, dit-il, se réduit sans cesse à la règle de l'Apôtre, savoir que tous ceux qui ont péché sans loi periront sans loi, il ne leur sera impute d'avoir peché qu'en ce

qu'ils auront pu connaître. L'auteur de la Vie du cardinal de Cheverus rapporte que ce prélat, étant évêque de Boston, cut le bonheur d'amener au Catholicisme quelques protestants qui jouissaient d'une estime méritée, et il vjoute: "L'évêque de

Boston fut curieux d'apprendre d'hommes aussi dignes de foi, si, pendant les longues années qu'ils avaient vecu dans la religion protestante, ils n'avaient pas eu quelques dontes sur sa fausseté, s'ils seraient morts tranquilles dans cette religion; et il en recut cette réponse bien digne de remarque, que, jusqu'au jour où il les avait éclairés et instruits, leur bonne foi avait toujours été si parsaite qu'ils ne songeaient pas même, à douter ; et que par lui seul. la vérité leur avait apparu pour la première fois. Cet exemple et plusieurs autres consolèrent l'âme de Mgr. Cheverus, en lui donnant lieu de penser que plusieurs protestans pouvaient être dans la bonne foi ou ignòrance invincible qui excuse l'erreur devant Dieu. Il en conclut qu'il fallait être très-. indulgent pour ceux qui se trompent, et très-réservé à les condamner. Dieuseul, disait-il, voit le fond des cœurs, et nous devons lui laisser ce secret."

Que la consolation éprouvée par le vertueux prélat est bien digne d'uneâme chrétienne! Quelle charité pour les hommes et quelle constance en

Dieu respirent dans le passage que je viens de citer!

M. Frayssinous, qui a fait d'admirables conférences sur la tolérance, dit : " Unité dans la foi, unité dans le gouvernement, tel est le caractère de l'Eglise catholique; aussi tout ce qui est sépare de sa communion, elle le regarde comme hors de la voie commune de la vérité et du salut. Telle est la maxime générale; mais en même temps, il y a des maximes universellement avouées, et d'après lesquelles il faut savoir modifier le sens et l'étendue de la précédente."La citation de ces maximes m'entraînerait trop loin, et netiendraitpas lieu des deux conférences qu'il faut lire en entier; elles édi-Gent par la manière dont l'auteur, appuyé sur de saintes autorités, s'éloigne également d'un rigorisme injurioux pour la justice divine, et de cette indifférence coupable qui met au même rang le mensonge et la vérité, et finit par y mettre aussi la vertu. Je me bornerai à citer ce nu'il y n de plus important dans la réponse de l'auteur à cette question: Quelle est positivement la doctrine de l'Eglise sur le salut des protestants?

"Les catholiques présentent l'Eglise comme étant composée d'une âme

et d'un corps.

"Les liens extérieurs de la profession de foi, de la participation aux sacrements, de la soumission aux pasteurs, constituent le corps de l'Eglise. Les dons interieurs du Saint-Esprit, la soi, l'espérance, la charité et les autres vertus en forment l'âme.

"On est du corps de l'Eglise par la profession publique, et de son âme par la vie privée. (L'auteur des Conférences emprunte ce paragraphe et le précédent à l'Explication des Evangiles, par Mgr. de la Luzerne, évêque de Langres.)

XXVI. Je serais peu surpris d'apprendre que des catholiques supposent aux protestans des opinions qui ceux-ci n'ont point, car des protestans nous en sup-posent que nous n'avons jamais eues. Beaucoup d'entre eux se persuadent que nous adorons des images. Je répondrais à celui qui m'adresserait ce reproche: N'avez-vous jamais regardé avec émotion le portrait de votre père? N'avez-vous jamais embrassé le portrait de votre mère? Cé n'est pas à des toiles peintes que s'adressaient vos hommages : ces portraits vous sont précieux parco qu'ils vous rappellent des traits chéris, de sages leçons et de touchants exemples. J'ai vu dans un temple d'Amsterdam les tombeaux, les statues des marine qui ont servi la république avec le plus de gloire. Cette consecration du patriotisme par la religion est imposante. Puisque ces monuments inspirent l'amour de la patrie, pourquoi d'autres statues, ou les mêmes, si les héros qu'elles représentent ont eu les vertus chrétiennes, 'n'inspireraient-elles pas l'amour de la patrie céleste?

Les protestans jugent idolâtriques nos invocations des saints: notre langage cependant est clair; nous disons à Dieu : Exaucez-Nous, aux saints, Priez pour nous. Des expressions si différentes attestent que nous n'avons pas l'absurdité de consondre le secours des saints avec la puissance de Dieu. Il y a plus, c'est un article de foi que les saints n'appellent sur nous la miséricorde divine que par l'intervention du Christ, unique médiateur.

Le protestant approuve que si l'on rencontre un homme pieux qu'on respecte et dont on est aimé, on lui dise: Priez pour moi. Nous adressons la même demande aux saints. L'Eghse, dans un sens de ce mot, est la grande famille composée de tous les sidèles : les uns habitent la terre, les autres sont au Ciel; les uns invoquent les secours, un appui, au milieu des épreuves qu'ils ont à traverser ; les autres, assranchis des peines de la vie, appellent la bonté céleste sur leurs frères souffrants; et tous ensemble célébrent la gloi-

⁽¹⁾ Cette opinion ne serait point inconciliable avec les paroles de l'Evangile, pauci electi. Il y a, parmi les théologiens orthodoxes, deux manières d'entendre ces mots: chacune à de graves autorités en sa faveur, et l'église n'a pas prononcé.